

programme partenarial de travail

→ 2022

édito

L'Agence élabore annuellement avec ses partenaires un programme de travail qui présente les missions et démarches qu'elle va conduire au cours de l'année.

Le programme partenarial de travail 2022 a été construit de manière à constituer une traduction opérationnelle de la stratégie triennale 2022 2023 2024, adoptée en juin 2021, qui vise à renforcer la visibilité de l'Agence, la cohérence et la complémentarité de son positionnement avec celui de ses partenaires et à adapter ses actions aux évolutions sociétales et territoriales.

C'est dans cet esprit que l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure inscrit son travail au service du territoire et de ses partenaires et qu'elle le formalise au travers de quatre axes d'action :

- Observer les dynamiques territoriales
- Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification
- Animer le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances
- Positionner le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales

2022 sera à nouveau une année riche en projets, avec au cœur de l'action de l'Agence une expertise affirmée et une animation dynamique au service du territoire !

Le programme de travail présente plus particulièrement certaines démarches qui sont et seront menées durant l'année, sans caractère exhaustif de celles-ci pour plus de lisibilité.

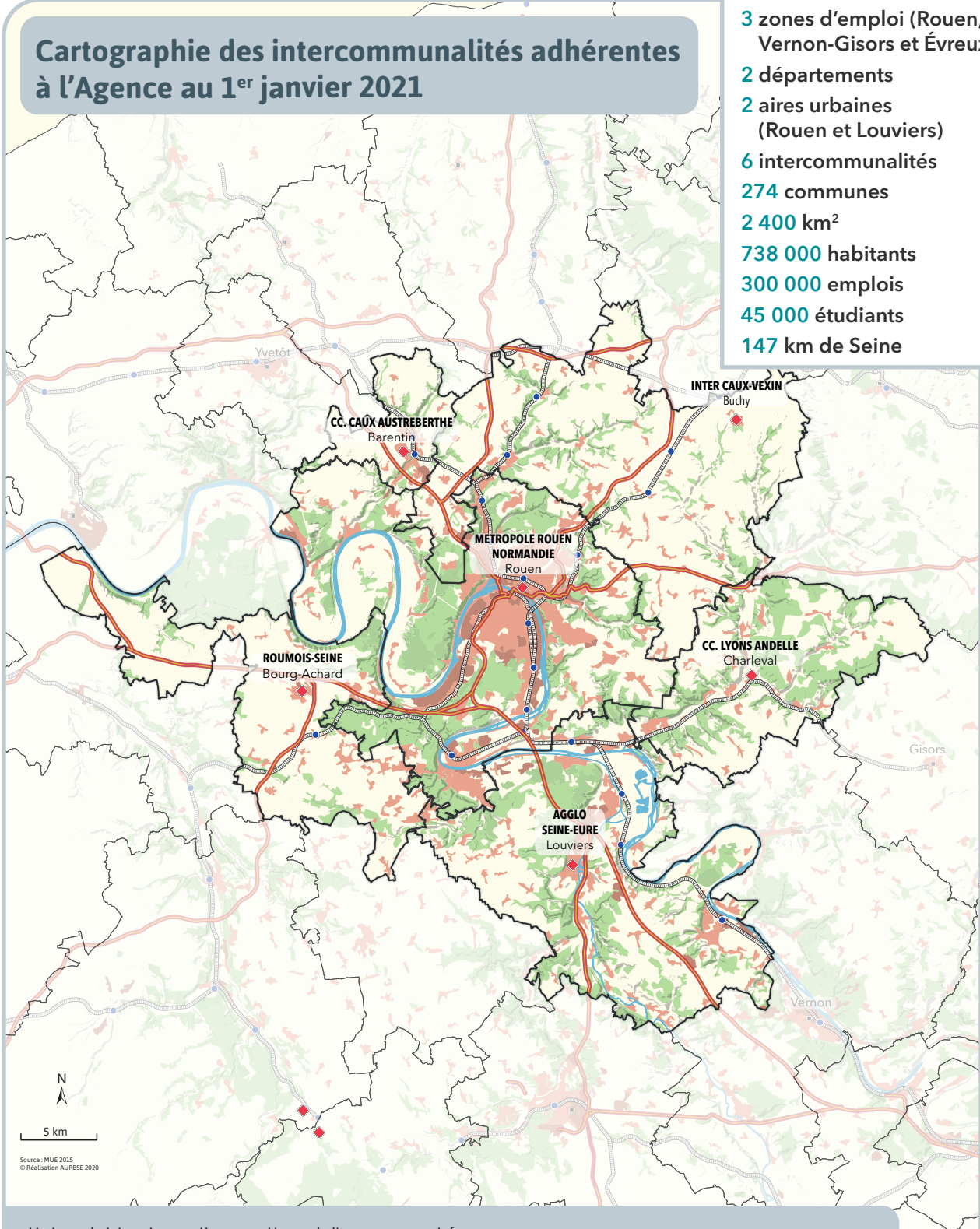
Bonne lecture,

Djoudé MERABET, Président de l'Agence

Cartographie des intercommunalités adhérentes à l'Agence au 1^{er} janvier 2021

chiffres clés

- 3** zones d'emploi (Rouen, Vernon-Gisors et Évreux)
- 2** départements
- 2** aires urbaines (Rouen et Louviers)
- 6** intercommunalités
- 274** communes
- 2 400** km²
- 738 000** habitants
- 300 000** emplois
- 45 000** étudiants
- 147** km de Seine



N
5 km
Source : MUE 2015
© Réalisation ALURSE 2020

Limites administratives et sièges

- ◆ Siège des intercommunalités adhérentes
- Limites des intercommunalités adhérentes

Usage de l'espace

- Urbain
- Naturel
- Agricole

Infrastructures

- Autoroutes et liaisons régionales
- Voies ferrées
- Gares voyageurs



Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

axe 1

L'observation est au cœur des missions des agences d'urbanisme. Depuis sa création, l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure mène un suivi des principaux indicateurs territoriaux, de l'échelle sectorielle jusqu'à celle du Grand territoire. Elle dispose de données issues de la statistique publique, mais également produites en interne par l'Agence ou obtenues auprès de fournisseurs spécifiques.

Elle génère quatre types d'activités mobilisant des compétences différentes au sein de l'Agence :

- La collecte de données et la constitution de bases de données ou de corpus d'informations
- Le traitement statistique et géomatique des données
- L'interprétation et l'analyse à partir de compétences thématiques
- La valorisation et la communication de ces travaux

Le dispositif d'observation vient en appui aux missions d'études à destination des partenaires.



Gérer et structurer un dispositif d'observation du Grand territoire

L'action centrale du système d'observation territoriale est de constituer un cadre d'analyse partagé des évolutions du Grand territoire. En ce sens, l'Agence capitalise et met en perspective les référentiels statistiques à cette échelle. L'exploitation et l'analyse de ces données alimentent les réflexions et travaux menés à l'échelle du Grand territoire ou des intercommunalités adhérentes. Dans ce domaine, l'année 2022 sera consacrée aux travaux de :

- Finalisation de la restructuration du système d'observation pour disposer d'un outil performant et agile reposant sur une base de données d'indicateurs socles. Ces indicateurs, d'abord déployés en interne, seront mis à disposition des partenaires de l'Agence afin d'alimenter leurs projets et faire que les caractéristiques et évolutions du Grand territoire soient partagées par tous les acteurs de son développement, qu'il soit social, économique, urbain ou environnemental.

Observer les dynamiques territoriales

- Mise à jour de l'observatoire relatif au foncier notamment avec le Mode d'Usage de l'Espace, outil d'observation à l'échelle du Grand territoire qui vise à recenser, à partir de l'interprétation d'ortho-photos, les différents usages des espaces et à constater leurs mutations entre plusieurs millésimes. Il s'agit d'une donnée précieuse à l'heure de la mise en œuvre de l'objectif de zéro artificialisation nette, puisque cette donnée permet de qualifier de façon cohérente les dynamiques foncières des six intercommunalités membres de l'Agence au cours de la dernière décennie.
- Renforcement et élargissement des champs d'investigation, notamment en approfondissant l'analyse des interactions territoriales (flux de revenus, tissu économique, mobilités touristiques).
- Partage et mise en valeur des données exploitées par la refonte des modes et moyens numériques de communication.



Contribuer aux observatoires de suivi et d'évaluation des politiques publiques intercommunales

L'Agence intervient dans la mise en œuvre de dispositifs d'observation pilotés par les territoires à des fins de suivi et d'évaluation de leurs politiques publiques.

La nature et le niveau de ces interventions varient en fonction des démarches : analyses thématiques, apport méthodologique, gestion et valorisation des données.

Parmi ces démarches, sont notamment réalisés :

- La mise en œuvre d'un système d'observation départementale de l'habitat, ainsi que son alimentation et la valorisation des éléments qui en sont issus - Département de l'Eure ;
- La mise à jour de son observatoire de l'habitat et de l'aménagement et la réflexion quant à son évolution : analyse des marchés fonciers, avec mise en place du suivi spatial de la construction neuve, du parc de logement et de son occupation et réflexion sur des possibilités d'y intégrer un pan prospectif - Agglomération Seine Eure ;
- L'Agence intervient dans la définition d'une méthode d'observation du foncier au service de la définition d'une stratégie foncière transversale et intégratrice des approches sectorielles développées en parallèle par les différentes directions de la collectivité (environnement, développement économique...). Elle produit dans ce cadre le volet « marchés fonciers » de la démarche, gère la base de données spatiale du foncier économique, et produit la couche SIG des propriétés publiques - Métropole Rouen Normandie ;
- L'Agence produit le rapport annuel de l'Observatoire des Mobilités (OMMeR) et valorise ses données via les outils de cartographie en ligne de l'Agence - Métropole Rouen Normandie.

axe 2

En appui aux partenaires, l'Agence produit des études en amont des projets d'aménagement portés par les territoires. L'apport de l'Agence réside dans sa capacité à mobiliser ses expertises pluridisciplinaires, sa réactivité et sa souplesse d'exécution, ainsi que sa facilité à travailler dans un cadre partenarial. En s'inscrivant en accompagnement de ses adhérents sur le long cours, elle permet en outre la capitalisation des connaissances et un suivi des travaux menés.



Apporter une expertise ciblée et une analyse systémique

Depuis sa création, l'Agence tend à développer des solutions d'ingénierie spécifiques à destination des territoires adhérents. À titre d'exemple, la méthode d'évaluation du potentiel foncier, notamment utile à la réalisation de plans locaux d'urbanisme intercommunaux, permet d'apporter une analyse tangible des gisements fonciers existants au sein du tissu urbain déjà constitué. En outre, l'Agence réalise des études thématiques spécifiques pour le compte de ses membres en amont de démarches opérationnelles, d'élaboration ou d'évaluation de documents-cadres, en 2022, telles que :

- Profil gérontologique du territoire - CC Roumois Seine
- Étude préalable de l'habitat visant à caractériser le parc de logement privé et à identifier les leviers d'actions - CC Caux-Austreberthe
- Étude des pratiques de mobilités internes et externes - CC Inter-Caux Vexin - CC Lyons Andelle
- Prédiagnostic économique du territoire - CC Lyons Andelle

Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification



Collaborer au développement de stratégies transversales

En partenariat direct avec les collectivités membres ou associée à des partenaires institutionnels, l'Agence contribue à l'accompagnement des territoires dans la définition de projets stratégiques. À cette occasion, l'Agence est amenée à apporter du conseil, à valoriser les bases de données dont elle est dépositaire et à apporter sa vision multiscale sur des sujets spécifiques (tourisme, planification, aménagement durable...).

- Participation aux PLUi et études associées - CC Caux-Austreberthe - CC Inter-Caux Vexin
- Accompagnement à la mise en œuvre d'un document planification - CC Lyons Andelle



Contribuer à des dynamiques de projets

L'Agence, en sa qualité d'acteur local de l'aménagement et de son ingénierie de projets, est associée aux démarches lancées par les collectivités, à leur demande.

L'Agence est ainsi intégrée aux différents comités techniques et de pilotages des études portées par les intercommunalités membres et est amenée à suivre la production et les livrables associés. En 2022, elle sera partie prenante :

- Du déploiement de l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale (ANCT) sur le territoire au travers de sa participation aux Comités Locaux de Cohésion Territoriale (CLCT) de Seine-Maritime et de l'Eure et est mobilisée par ses partenaires pour les accompagner le programme Petites Villes de Demain - Départements 27 et 76.
- De la démarche Territoires pilotes de sobriété foncière. En effet, la Ville de Louviers et l'Agglo Seine Eure ont été lauréates de l'AMI Territoires pilotes de sobriété foncière aux côtés de 6 autres territoires en France. Dans le prolongement de la dynamique lancée par le programme Action Cœur de Ville, cette démarche vise à définir des méthodes et des outils de sobriété foncière pour les territoires volontaires, autour des principes : anticiper, repérer et expérimenter. À ce titre, l'Agence est mobilisée pour accompagner le territoire - Communauté d'Agglo Seine-Eure.
- De la stratégie économique - Communauté de communes Lyons Andelle

axe 3

L'Agence est un lieu de débat, de partage et d'échange pour les acteurs du Grand territoire. C'est à cette échelle que certaines stratégies se construisent pour demain. Par son travail, l'Agence pose les jalons d'une réflexion interterritoriale, elle construit le diagnostic par la diffusion et valorisation d'une connaissance partagée du territoire (poster, plaquettes, sites Internet) et anime le dialogue par la tenue de groupes de travail, de conférences et d'ateliers.



Promouvoir le partage de connaissances

Afin de disposer d'un socle partagé de connaissances des grandes caractéristiques du territoire, l'Agence a engagé en 2020 une nouvelle collection de publications intitulée « Repères ».

À l'échelle du Grand territoire, mais également déclinée localement, cette nouvelle production vise à porter à la connaissance des élus et de leurs équipes les dernières données territoriales disponibles, issues de la statistique publique et des bases de données alimentées par l'Agence. Elle permet également d'appréhender collectivement les caractéristiques du territoire à différentes échelles.

- Une mise à jour du poster composé d'une carte de situation ainsi que de data visualisations selon quatre entrées thématiques (Socio-démographie, Aménagement/Foncier/Habitat, Mobilité, Emploi/Activités économiques) ainsi que de sa version interactive est prévue en 2022 - Grand territoire.
- Une valorisation de la nouvelle collection « Regards » qui vise, dans un format court, à apporter aux élus une note d'appropriation des enjeux d'un sujet ou d'une problématique à l'aune du contexte territorial - Grand territoire.

Animer le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances



Proposer des démarches participatives et impulser des dynamiques collectives

L'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure est un outil d'ingénierie au service de ses adhérents pour observer, analyser et rendre compte des dynamiques à l'œuvre sur son territoire. Le travail d'observation et d'analyse de l'Agence vise à alimenter les réflexions des territoires dans la structuration de leurs politiques publiques.

L'Agence regroupe aujourd'hui six intercommunalités formant une entité cohérente et un système territorial dont les interactions transcendent les limites administratives. En effet, le Grand territoire s'inscrit dans des logiques d'échanges, de flux (de biens et de personnes), et d'interdépendances territoriales.

L'itinéraire Grand territoire s'inscrit dans la continuité des études des interrelations et interactions conduites par l'Agence en 2021 avec la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de l'évaluation à 6 ans de son SCoT et du questionnement de la pertinence de son périmètre prévu par la loi à ce titre.

À l'issue de la présentation des enjeux convergents entre les territoires en matière de cadre de vie, de systèmes économiques, de parcours résidentiels et d'organisation spatiale, les Présidents des EPCI ont confirmé l'intérêt des territoires à travailler collectivement à l'analyse des liens qu'ils entretiennent en vue de développer les coopérations horizontales.

À cet effet, l'Agence d'urbanisme a été missionnée pour poursuivre les réflexions à l'échelle du Grand territoire selon 3 axes :

1. le foncier (1^{er} semestre 2022)
2. les mobilités (2^d semestre 2022)
3. l'économie (2023)

Dans le contexte actuel de sobriété foncière et de l'objectif de zéro artificialisation nette, les territoires font face à un besoin très fin de connaissance des mécanismes de consommation et de production foncières. Aussi, il s'agira d'objectiver les conséquences foncières des modèles de développement et leurs impacts et à explorer les possibles en matière d'évolutions des modèles de développement (résidentiel, économique, infrastructurel) pour réduire l'empreinte de l'activité humaine sur son environnement, à terme, en :

- disposant à l'échelle du Grand territoire d'un référentiel de mesure cohérent, partagé et commun
- appréhendant les phénomènes de mutations d'usages avec les mêmes outils
- partageant les constats et en envisageant collectivement les transitions

Cette démarche, articulée autour de séminaires et d'ateliers collectifs de travail (techniques et stratégiques) sur les enjeux du foncier, constituera l'ossature du dialogue interterritorial et de la caractérisation du système territorial et de ses interactions.

axe 4

Face aux enjeux d'attractivité, de développement économique et de résilience, renforcer la position du territoire au cœur des interactions suprarégionales et nationale apparaît comme nécessaire.

L'Agence d'urbanisme constitue l'un des outils et vecteurs de rayonnement du territoire à une échelle élargie.



Inscrire le territoire dans les dynamiques de demain

L'Agence inscrit son action depuis une dizaine d'années dans le cadre de la coopération des Agences d'urbanisme qui œuvre pour le développement de la Vallée de la Seine avec l'État et les Régions Île-de-France et Normandie.

C'est en effet sur cet espace stratégique que se joue une partie importante de l'avenir de la France, à travers l'amélioration de l'offre portuaire et logistique, autour des mutations et du renouveau industriels, et au travers de l'organisation d'un grand bassin de vie performant à l'identité affirmée.

Cette ambition s'est concrétisée en 2015 par la signature du Contrat de Plan Interrégional État-Régions (CPIER).

Les cinq Agences (AURBSE, AURH, APUR, AUCAME et IPR) y jouent un rôle important ; elles conduisent des démarches et investigations thématiques et transversales, et aident ainsi à donner sens, en Vallée de Seine, aux différents niveaux d'actions. Elles participent également au développement de visions prospectives et soutiennent les décideurs dans le développement de cet espace stratégique.

À ce titre, elles produisent des travaux collectifs qui donneront lieu en 2022 à la livraison et à la valorisation d'une collection « Enjeux et Perspectives », démarche pour laquelle l'Agence a en pilotage la thématique du tourisme durable en Vallée de la Seine.

Positionner le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales



Valoriser les enjeux interterritoriaux de développement

Dans le cadre également du CPIER Vallée de la Seine, l'Agence contribue à apporter des éléments d'aide à la décision pour positionner au mieux la dynamique de développement de la Vallée de la Seine aux échelles internationale et nationale. Le volet sites stratégiques de la fiche action 1.4, dont l'animation est réalisée par l'Établissement Public Foncier de Normandie, vise à l'accompagnement des territoires pour participer à l'émergence et à la construction de projets d'envergure à fort rayonnement. À ce titre, l'Agence est mobilisée sur les sites stratégiques «Val d'Hazey-Gaillon» et «Louviers-Audresset», assure le suivi des études externalisées et contribue aux phases techniques de travail ainsi qu'aux temps préparatoires au lancement des études à venir.

Le besoin d'un outil de connaissance partagé à l'échelle du site stratégique «Val d'Hazey - Gaillon» est apparu nécessaire pour capitaliser et centraliser l'ensemble des données produites à l'occasion des nombreuses études menées sur ce site. En 2022, l'Agence œuvrera à la constitution d'un SIG spécifique, permettant la consultation, l'édition et l'export de cartographies et de base de données, à destination des partenaires institutionnels et des groupements amenés à travailler sur ce site.



Contribuer à des analyses systémiques d'envergure et programmes de recherche

L'Agence contribue à alimenter des réflexions d'observation et d'analyses de stratégies d'aménagement au niveau national, voire international.

C'est le cas notamment au travers de sa participation au projet de Living Lab. En 2019, la Métropole de Rouen Normandie a été lauréate de l'appel à projets Territoires d'Innovation avec son projet «Rouen Normandie Mobilité Intelligente pour Tous». Ce projet est structuré autour d'un accord de consortium signé par les 28 partenaires du projet (industriels et entreprises de la mobilité, assureurs, pôles de compétitivité, laboratoires, universités et collectivités).

Pour donner corps à la démarche, le projet MIX est engagé pour être le maillon entre les porteurs d'idées d'innovation ou d'expérimentation, les services de l'État, l'écosystème du territoire, et les besoins réels des citoyens et des usagers.

L'Agence sera ainsi dès 2022 partie prenante de la démarche et siègera par ailleurs au sein du Collège des Collectivités et Services de l'État.

Le présent programme a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale
du 7 décembre 2021.



Agence d'urbanisme de Rouen et des boules de Seine et Eure
101, Bd de l'Europe – CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96
Courriel : contact@aurbse.org – Site : www.aurbse.org